

LA CLASSE OUVRIÈRE ET LE SYNDICALISME EN FRANCE DE 1789 À 1965

par Georges VIDALENC (1885-1967)

Ancien Directeur du *Centre d'éducation ouvrière* (C.E.O.)
de la *Confédération générale du Travail - Force ouvrière* (C.G.T.-F.O.)

édité en 1969
par la *Confédération générale du Travail - Force ouvrière* (C.G.T.-F.O.)
avec le timbre de la *Fédération du Livre C.G.T.-F.O.*

Chapitre 2^{ème} :

LA CONSCIENCE DE CLASSE D'UNE RÉVOLUTION À L'AUTRE

La révolution de 1830 avait renversé la monarchie des Bourbons par l'effort combiné d'éléments prolétariens et bourgeois combattant côte à côte sur les barricades, mais ceux-là ne devaient pas tarder à s'apercevoir qu'ils n'avaient en fait rien gagné au changement de dynastie, qu'ils avaient seulement porté au pouvoir des équipes nouvelles qui leur étaient également étrangères et que les nouveaux gouvernants n'entendaient nullement modifier, ni les conditions de travail et de vie, ni le statut politique de ces masses populaires dont ils avaient accepté la collaboration et même demandé l'appui pendant le combat, mais qu'ils renvoyaient maintenant à leurs ateliers, à leurs taudis et à leur misère, en exaltant certes leur patriotisme, leur héroïsme et leur esprit de sacrifice, mais sans leur accorder la moindre participation au pouvoir, ni même envisager la moindre amélioration de leur condition matérielle.

Peut-être y eut-il une courte période pendant laquelle bourgeois et ouvriers purent sembler d'accord et sans défiances réciproques? M. Charles Benoist l'affirme dans *«La crise de l'État moderne»*:

«Bourgeois et ouvriers, écrit-il, étaient maintenant poussés les uns vers les autres, n'avaient-ils pas appris à se connaître, dans le coude-à-coude des barricades? C'est une remarque que la lecture attentive des documents permet de faire, ils ne s'étaient pas découverts durant les "Trois Jours" sans un certain étonnement et jamais jusqu'alors les vertus du peuple n'avaient aussi fortement frappé la bourgeoisie, même républicaine, même jacobine, même théoriquement égalitaire.

Jamais non plus le peuple n'avait senti aussi près de lui la bourgeoisie, au moins une fraction de la bourgeoisie, notable par son importance, sa situation, son instruction, toutes choses dont il peut avoir un respect un peu envieux, mais dont il a le respect» (49).

Nous croyons plutôt que cette sympathie et cette estime réciproques, si elles existèrent, ne durèrent pas, car elles reposaient sur un malentendu quant à la nature de l'association momentanée de ces deux classes sociales et quant au mode d'organisation et de gouvernement qu'il convenait de donner au pays débarrassé du régime et de la dynastie des Bourbons. L'insurrection victorieuse, le nouveau pouvoir installé, chacun reprit sa place et ses habitudes et retrouva ses problèmes particuliers, ses idées et ses préjugés. Au surplus il y avait de notables différences entre le bourgeois libéral, garde national insurgé contre l'ordre établi, camarade avec lequel on avait partagé les dangers du combat et l'ivresse de la victoire, et le patron

(49) C. Benoist, *«La crise de l'État moderne»*, Revue des deux mondes, 15 juillet 1913.

du textile ou de la forge, du chantier ou du magasin auquel on avait affaire chaque jour et dont le libéralisme politique n'avait généralement pas affecté la direction de l'entreprise. Alexis de Tocqueville a bien caractérisé le régime qui s'instaurait en disant: «*La classe moyenne régnera, à l'exclusion, en droit, de tout ce qui est au-dessus d'elle, en fait de tout ce qui est au-dessous*». Dans la pratique, ce qui était au-dessus (c'est la noblesse à laquelle pensait Tocqueville) conservait d'appréciables possibilités d'action, car elle n'était pas dépourvue de moyens financiers, ni d'alliances et de liaisons avec les entreprises économiques, ni de postes clés et de situations acquises et influentes dans les services de l'État. Quant au peuple, qui était au-dessous, il ne tardera pas à comprendre qu'il avait été dupé.

Louis-Philippe, roi des Français par la grâce des classes bourgeoises, avait une opinion très précise de ce que devrait être la structure nouvelle du pays: «*Les classes moyennes ne sont pas toute la société, mais elles en sont la force. Leur intérêt constant est le maintien de l'ordre et elles ont assez de puissance pour combattre et réprimer les mauvaises passions*» (50).

C'est là un programme et un point de vue dont il ne se départira pas jusqu'à la Révolution de 1848.

Un antagonisme, qui allait s'accroître, existait entre des classes sociales dont les intérêts étaient souvent contradictoires. Référons-nous encore à Charles Benoist:

«*Toute politique qu'elle est, la Révolution de 1830 a bien son aspect social, car en installant ouvertement, et on put le croire, définitivement la bourgeoisie aux affaires, elle déplace politiquement l'antagonisme que l'évolution du travail et les progrès de l'industrie vers cette même date déplaçaient économiquement. Dorénavant l'antagonisme sera, non plus entre l'aristocratie et la bourgeoisie, mais entre la bourgeoisie et le peuple, ou mieux entre le capital et le travail, entre l'argent et la main-d'œuvre et, comme des nobles «déclassés» étaient venus naguère dire à la bourgeoisie que les ennemis du peuple étaient les nobles, de même des bourgeois «déclassés» venaient dire au peuple que la bourgeoisie était coupable et responsable de ses maux et que c'était à lui-même, par lui seul, à se sauver d'elle et qu'il ne se sauverait d'elle qu'en prenant position contre elle. Aussi bien, prétendaient-ils, n'est-ce pas dans la nature, la force des choses, qui met en antagonisme ces deux classes: le patronat, le prolétariat et les oblige à prendre position l'une contre l'autre?» (51).*

Ne discutons pas l'importance réelle du rôle de ces «déclassés» et l'audience qu'ils pouvaient avoir dans les milieux populaires, mais rappelons-nous plutôt qu'en matière économique il n'y a pas de séparation absolue entre noblesse et bourgeoisie, car Casimir Périer et le duc d'Audiffret-Pasquier voisinaient déjà dans les conseils d'administration des compagnies minières, fréquentaient les mêmes salons et possédaient des «portefeuilles» de même composition et de même ampleur. Par contre, il est certain que les oppositions étaient réelles entre employeurs et salariés et les prolétaires n'avaient nul besoin que des bourgeois déclassés les leur vinssent révéler. Ils essayèrent de préciser leurs idées et de faire connaître leurs désirs dans des journaux ouvriers qui parurent à Paris et à Lyon au lendemain de la Révolution de Juillet: «*Le Journal des Ouvriers*», «*L'Artisan*», «*Le Peuple*», mais ces publications n'eurent qu'une durée éphémère et une circulation réduite, faute de ressources au départ et parce qu'ils n'obtinrent pas une audience suffisante dans les milieux ouvriers. A Lyon, «*L'Écho de la Fabrique*» et «*L'Écho des Travailleurs*» se maintinrent pendant quelques années mais ne réussirent pas à s'imposer. Dans tous les cas il s'agissait de formuler un programme modéré, les rédacteurs, le plus souvent anonymes, faisaient preuve d'un grand esprit de sagesse, de réalisme et l'union, ils en appelaient aux bons sentiments et à la générosité des classes dirigeantes, mais ils ne réussirent pas à les émouvoir ou à les convaincre, pas même à les intéresser.

Plus que le journal, c'est la brochure qui sera le moyen de diffusion des idées et des aspirations des travailleurs comme de leurs programmes. De prix modique et de format commode, facile à imprimer dans de petits ateliers amis, faciles à diffuser même clandestinement, à transporter et à dissimuler, elle se répandit assez pour que nombre d'entre elles aient eu plusieurs éditions. Évidemment la brochure ne peut prétendre représenter l'état d'esprit du monde du travail dans son ensemble, elle est seulement la manifestation des idées de quelques individualités plus réfléchies, plus clairvoyantes et en avance sur leur temps, cependant certaines d'entre elles se répandirent assez largement dans les ateliers et sur les chantiers où elles étaient lues et commentées.

Signalons quelques-unes de ces prises de position. Dès 1831 Auguste Colin manifeste sa déception et sa mauvaise humeur, qui sont celles de beaucoup de ses compagnons.

«*Le peuple a tout fait et l'on ne veut rien faire pour lui. Ceux que nous avons crus pendant longtemps nos défenseurs nous ont trompés, ils n'ont fait cause commune avec nous que tant qu'ils ont été enveloppés*

(50) Lettre à M. de Salvandy, 31 mars 1830.

(51) C. Benoist, «*Le travail, le nombre et l'État*», II, *Les idées*, Revue des deux mondes. 1^{er} août 1901.

avec nous dans la proscription dont nous étions frappés, mais sitôt que nous avons eu détruit ou dispersé nos ennemis communs, nous avons été abandonnés de ceux que nous croyions nos protecteurs, qui ont changé de rôle et, n'éprouvant d'autre sentiment que celui de l'ingratitude, se sont empressés de traiter la nation avec le mépris que nous reprochions à leurs prédécesseurs. Sentant nos fers prêts à retomber sur nos bras encore meurtris par nos ennemis, nous laissons de nouveau échapper de notre sein ce cri si électrique: Liberté! Liberté!» (52).

Dans «Le Semeur», journal ouvrier qui paraissait en 1833, nous retrouvons pareilles plaintes et semblables inquiétudes.

«Depuis que la cause du peuple a été irrévocablement gagnée, les ouvriers ont eu conscience de leur force, puisque sans eux la grande victoire de Juillet n'aurait pas été obtenue, ni peut-être même disputée, et ils ont confusément senti que la bourgeoisie allait séparer son drapeau du leur, parce qu'elle cessait d'avoir besoin d'eux pour lutter contre les classes privilégiées. De là sentiment d'orgueil dans les classes ouvrières, défiance contre les classes plus élevées, besoin d'obtenir des garanties, exigences pour le prix de la main-d'œuvre, émeutes et coalitions» (53). Cette analyse nous aide à comprendre la signification des émeutes de Lyon en 1831 et 1834.

En 1833 également, l'ouvrier typographe Jules Leroux, le frère du socialiste Pierre Leroux, dont il partageait les convictions, s'adressait aux patrons:

«Disons à messieurs les maîtres imprimeurs: nous n'envions ni vos fortunes, ni vos plaisirs, non, mais un salaire capable de nous procurer un lit modeste, un gîte à l'abri des vicissitudes du temps, du pain pour nos vieux jours et votre amitié en échange de la nôtre. Pourquoi ne nous assemblerions-nous pas, pour parler paisiblement de nos affaires, de l'existence de nos familles et des intérêts de notre industrie?» (54).

Le ton est mesuré et courtois, déférent même, les revendications sont modestes, certes, et une offre de collaboration et d'amitié les accompagne, mais pourtant le problème est posé, celui des relations entre employeurs et employés. On voit apparaître ici les premiers éléments d'une conscience de classe. Évidemment, cela reste encore confus dans la plupart des esprits, mais des travailleurs de plus en plus nombreux commencent à comprendre, ou à sentir, que leur cause n'est pas celle des bourgeois. Ils ont pu conclure avec eux des accords momentanés, mais leurs intérêts profonds sont différents et parfois s'opposent. D'où la nécessité, pour les prolétaires, de s'entendre, de se serrer les coudes et d'unir leurs efforts. *«La solidarité de classe commence par être un fait spontané, déclare avec raison M. Charles Bettelheim. Elle commence par être une sorte de solidarité mécanique, mais ensuite elle devient conscience de classe. C'est seulement quand cette conscience existe qu'un groupe social est vraiment constitué en classe sociale» (55).*

Les prolétaires vont progressivement prendre conscience de leur destin et de ses servitudes, tout au moins les plus clairvoyants d'entre eux, car la masse restera longtemps docile et apathique, soumise aux puissances établies et résignée à son sort, ce que lui reprochera âprement Auguste Blanqui, le révolutionnaire, l'insurgé, «l'enfermé». Il écrivait en effet en 1839:

« Le pauvre ne connaît pas la source de ses maux. L'ignorance fille de l'asservissement, fait de lui un instrument docile des privilégiés. Écrasé de labeur, étranger à la vie intellectuelle, que peut-il savoir des phénomènes sociaux où il joue le rôle de bête de somme? Il accepte comme un bienfait ce qu'on daigne lui laisser du fruit de ses sueurs et ne voit dans la main qui l'exploite que la main qui le nourrit, toujours prêt, sur un signe du maître, à déchirer le téméraire qui essaie de lui montrer une destinée meilleure» (56).

Jugement sévère, mais vue pénétrante et sans illusion, que Fernand Pelloutier devait confirmer quelque soixante ans plus tard quand Il écrivait: *«Ce qui manque le plus aux prolétaires, c'est la science de leur malheur».*

(52) A. Colin, *«Le cri du peuple»*, Paris 1831, p.3. Pour remédier au chômage croissant, Colin propose de d'envoyer les chômeurs en billet de logement chez les bourgeois, persuadé que ceux-ci préféreraient leur trouver du travail plutôt que de les nourrir à rien faire. Solution qui n'est pas sans humour.

(53) *Le Semeur*, 20 novembre 1833.

(54) Adresse à l'Association typographique ouvrière de Nantes, 26 mai 1833.

(55) C. Bettelheim, *«Techniciens et classe sociale»*, dans *Industrie et Technocratie*, Paris, 1949, p.93.

(56) Auguste Blanqui, article destiné au *Libérateur* mais non publié, recueilli dans *«Fragments et notes»*, Paris 1885, p.122. On peut rapprocher la constatation amère de Blanqui de l'appréciation cynique qu'un milliardaire américain formulait en 1886: *«Je peux embaucher la moitié de la classe ouvrière pour tuer l'autre moitié».*

Mais des problèmes économiques nouveaux ou de plus grande ampleur allaient se poser au cours d'années difficiles. Après les *Journées de Juillet* les ouvriers regagnèrent leurs ateliers, leurs fabriques et leurs chantiers, mais l'atmosphère y fut parfois troublée par des licenciements dus au manque de commandes ou par l'introduction de machines. L'exemple des *Luddites* anglais incita nombre de travailleurs à s'en prendre aux «*mécaniques génératrices de chômage*». M. Jean Bruhat a relevé un certain nombre de ces épisodes dramatiques: «*Le 29 juillet 1830, les insurgés détruisent des presses mécaniques et adressent une pétition aux Chambres pour en demander la suppression, ce qu'elles refusèrent naturellement, au contraire elles votèrent des crédits pour les remplacer, ce qui provoqua une grève des imprimeurs. En octobre 1830, c'est une machine à tirer le sable qui est détruite à Nantes; en mars 1831 deux mille ouvriers brisent des machines à Saint-Étienne, ce qui entraîne quatre condamnations à cinq ans de travaux forcés; en mai 1831, cinq cents scieurs de long détruisent des scies mécaniques à Bordeaux; en juin 1831 les menuisiers du Havre détruisent des boiseries et parquets faits à la machine; en septembre 1831 quinze cents ouvriers veulent démolir à Paris une machine découpeuse de châles*» (57). Il y aura encore des destructions analogues à Lyon en 1848.

Gestes de désespoir qui s'avéraient inutiles et ne pouvaient empêcher une évolution technique qui s'ébauchait. Pourtant la *Société des Amis du Peuple*, qui comptait Thouret, Auguste Blanqui et Raspail parmi ses membres notables, publiait à l'époque des brochures où la machine était condamnée parce qu'elle amenait le chômage et ne profitait qu'aux capitalistes.

On ne peut nier que les difficultés aient été réelles dans l'industrie, les crises ne manquaient pas, surtout dans le textile et cela entraîna des changements de mentalité et des prises de position plus marquées.

«C'est dans le deuxième tiers du XIX^{ème} siècle que la classe ouvrière commença à prendre conscience de l'abîme qui séparait sa propre conception de la liberté de celle des bourgeois qu'elle avait jusqu'alors admis pour ses chefs, et elle le sent d'autant mieux que l'évolution économique lui fait subir physiquement des contraintes plus rudes et plus insupportables.

C'est le moment de grands progrès dans l'industrie textile où s'opposent concentration des manufactures et dispersion des ateliers familiaux.

Cette précarité d'une industrie, pourtant en progrès, fait des victimes chez les employeurs, mais surtout elle tyrannise les ouvriers. Non seulement les salaires sont bas, parfois dérisoires, mais ils sont irréguliers. Dans les grandes manufactures on distingue deux sortes d'employés: les uns, l'élite, sont spécialisés, ils connaissent le maniement des métiers, sont indispensables à la bonne marche de l'atelier, les autres sont des compléments qu'on embauche en temps de presse, qu'on licencie sans souci, dès que la commande se fait plus incertaine» (58).

Ainsi grossissait l'armée misérable et inquiétante des prolétaires sans grande qualification professionnelle, les hommes à toutes mains, des manœuvres, des «*hommes de peine*» comme on disait, perpétuellement menacés par la morte saison et le chômage, par la maladie, l'accident et la vieillesse. Si les progrès de la technique n'étaient pas niables, si le machinisme se développait et dans une certaine mesure diminuait la fatigue des hommes, si le volume de la production et des échanges croissait sans cesse, il faut bien reconnaître que ceux qui étaient à la base de cette prospérité, qui en étaient les principaux artisans, n'en bénéficiaient guère. La condition ouvrière devenait de plus en plus difficile et incertaine. D'où la montée dans les masses d'une douloureuse inquiétude et du sentiment d'une profonde injustice.

Rien d'étonnant par conséquent à ce que les conflits du travail prissent un caractère social qu'ils avaient rarement eu jusqu'alors, c'est ce que souligne Octave Festy:

«Ce qui marque les premières journées de la monarchie de Juillet, ce sont bien moins la fréquence et la gravité des conflits industriels qui en marquèrent certains moments, que l'effort commencé au cours même des Journées de Juillet, de la partie la plus avancée de la classe ouvrière, pour dégager et pour tenter de réaliser un programme de revendications générales. Les années antérieures à l'avènement de Louis-Philippe avaient vu, elles aussi, des coalitions nombreuses, mais si mal renseigné qu'on soit sur les tendances dont elles s'inspirèrent, on peut cependant affirmer qu'il ne s'y trouve pas ce caractère social, ces aspirations vers l'émancipation économique des travailleurs qui se manifestèrent au lendemain de la chute de Charles X» (59).

Un des épisodes les plus significatifs est certainement, en mai 1833, la grève des mineurs d'Anzin,

(57) J. Bruhat, «*Histoire du mouvement ouvrier français*», tome 1, p.221 et suivantes, Paris, 1952.

(58) C. Morazé, «*La France bourgeoise*», Paris, 1945, p.96.

(59) O. Festy, ouvrage cité, p.19.

connue sous le nom «*d'émeute des quatre sous*». Les conditions de travail étaient alors particulièrement dures dans cette compagnie, en raison des bas salaires (1fr.50 à 1fr.70 par jour) et d'une discipline à la fois brutale et tatillonne, les porions avaient le coup de poing facile et multipliaient les amendes de sorte que la plupart des mineurs étaient fortement endettés et inscrits à l'Assistance publique. Le maire d'Anzin, Mathieu, en témoigna devant le tribunal:

« Ils sont tous si peu à l'aise qu'ils doivent en ce moment dans le commerce plus qu'ils ne seront jamais à même de pouvoir payer. J'ai la certitude qu'ils doivent aux propriétaires 40.000 francs au moins de locations arriérées, il est dû à peu près autant aux épiciers et ainsi du reste ».

Il ajoutera que 1.700 ou 1.800 d'entre eux sont inscrits à l'*Assistance publique* et que tout mineur se trouve dans le cas d'y être quand il a deux enfants.

Lassés de souffrir, les mineurs réclamèrent une augmentation de quatre sous (20 centimes) par jour. Comme leur demande fut rejetée, ils cessèrent le travail le 18 mai et éteignirent les feux des machines pour empêcher l'extraction du charbon et l'épuisement des eaux.

Suivant l'usage, la compagnie fit appel aux pouvoirs publics qui dépêchèrent dans la région garde nationale, gendarmes et troupes de ligne. Un certain nombre de grévistes furent emprisonnés et les mineurs impuissants durent reprendre le travail sans avoir rien obtenu. La reprise était générale dès le 27 mai.

Mais l'instruction judiciaire se poursuivait et 19 grévistes furent traduits devant le tribunal de Valenciennes le 17 juin. A l'étonnement général le verdict fut particulièrement indulgent, six accusés seulement furent reconnus coupables d'avoir participé à l'arrêt des machines et à l'empêchement des chargements de charbon, et condamnés: 4 à 15 jours de prison et 2 à 8 jours. Tous les autres furent acquittés. Et surtout la physionomie des débats avait été telle que le procureur général de Douai put s'en indigner et que la *Gazette des Tribunaux* put écrire:

« Ce n'est pas aux 19 ouvriers inculpés que semble appartenir le rôle d'accusé, c'est la compagnie d'Anzin elle-même qui est mise sur la sellette. C'est son procès qu'on instruit. C'est elle que les témoins accusent et que d'autres disculpent. C'est son administration, ce sont nos agents, son système qui se trouvent en cause devant la détresse d'une population entière, que l'excès de ses maux seul peut faire sortir de son calme et de sa résignation habituelle, population qui n'a jamais connu de nos lois que leur impuissance à la protéger contre ce long et insolent monopole, qui, seul de tous les abus d'un autre âge, a su résister, on ne sait comment, à deux révolutions générales » (60).

Malheureusement cette clémence du tribunal, comme aussi le commentaire apitoyé de la *Gazette*, demeurèrent exceptionnels, les intérêts au pouvoir n'étaient pas pour la mansuétude.

Quels étaient les problèmes posés? Nous vivons aujourd'hui, après plus d'un siècle, dans un tout autre climat social et avec des institutions si différentes, qu'il nous faut faire un effort de réflexion et d'imagination à la fois pour bien comprendre l'état de misère, de détresse et de dénuement, ou tout au moins d'extrême précarité, dans lesquels vivaient alors de nombreuses familles de travailleurs. La courbe des salaires comparée à celle des prix est d'une douloureuse éloquence, tout comme d'ailleurs celle de la mortalité dans certains métiers ou dans certains quartiers ouvriers.

Certes, toutes les professions n'étaient pas aussi durement atteintes, nous savons que l'artisanat avec son rythme particulier persista longtemps encore, notamment à Paris, que l'habileté technique de l'ouvrier y conservait toute sa valeur et assurait aux meilleurs d'entre eux un travail régulier et un salaire plus élevé, même une certaine indépendance. Nous savons aussi que, dans les campagnes, on trouvait nombre d'ouvriers à demi paysans, possesseurs de leur maison et de leur jardin en même temps que de leur métier à tisser, dont la condition restait humble, mais supportable. Ceux-ci étaient d'ailleurs moins enclins à se plaindre que leurs camarades des grands centres et montraient une défiance toute paysanne à l'égard des idées nouvelles comme de toute théorie sociale, l'agitation et l'inquiétude n'étaient pas leur fait et des traditions ancestrales commandaient leur comportement.

Malgré l'importance de ces cas particuliers, il reste vrai que les ouvriers de la grande entreprise, dont le nombre augmente sans cesse, ceux que l'on appelle maintenant les prolétaires, se voient menacés par le paupérisme, misère irrémédiable et chronique, et que, sans forcer les mots, on peut dire que la condition de l'ouvrier de la fabrique, de l'usine ou de la mine était alors dans bien des cas douloureuse, inhumaine et sans espoir.

Nous avons sur la question une abondante documentation dont on ne peut mettre en doute ni l'exac-

(60) *Gazette des Tribunaux*, 24-25 juin 1833.

titude, ni l'impartialité. Au premier plan, les deux enquêtes menées de 1836 à 1839, l'une celle d'Eugène Buret: «*De la misère des classes laborieuses en France et en Angleterre*» (Paris 1840) que couronna l'*Académie des Sciences Morales et Politiques* qui avait mis la question au concours, l'autre celle du Docteur Villermé, secrétaire de la même *Académie*: «*Rapport sur l'état physique et moral des ouvriers des fabriques de soie, laine et coton*» (Paris, 1840, 2 volumes) (61).

Témoignages non suspects, et pour nous d'une valeur inappréciables en raison même de la personnalité des enquêteurs et des conditions de leur enquête. Il ne s'agit pas en effet d'ouvriers que l'on pourrait taxer d'incompétence, d'information incomplète ou d'exagération systématique, ni de politiciens dont on pourrait craindre les partis-pris ou les déformations de propagande, encore moins de ces théoriciens épris de systèmes utopiques qu'on commence à appeler des «*socialistes*» et qu'on accuse d'ignorer les réalités quotidiennes, mais de personnages instruits, réfléchis et pondérés, de bourgeois «*juste milieu*», amis de l'ordre, respectueux des institutions, de la propriété et des situations acquises, mais qui, honnêtes et clairvoyants, ont appliqué leur intelligence à l'étude de situations et de problèmes jusqu'alors mal connus du grand public, même des cercles dits cultivés, et qui disent, sans passion mais avec clarté, leur étonnement, leur inquiétude et parfois même leur indignation.

Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls. D'autres témoignages, nombreux et venus des milieux des plus divers, confirment le contenu de ces deux études et ils y ajoutent des détails et des précisions qui firent sensation, qui scandalisèrent peut-être, dont certains esprits timorés déplorèrent la publication, mais dont l'exactitude ne fut jamais mise en doute.

Comment vivait une famille ouvrière, aux environs de cette année 1840, quelles étaient les conditions de travail, de subsistance et de logement dans les grandes agglomérations industrielles, notamment dans les régions textiles et minières où le développement avait été le plus considérable et le plus rapide, comment réagissaient les travailleurs, quelle idée se faisaient-ils de la situation et du rôle qui leur étaient assignés, quelles pouvaient être leurs espérances et leurs moyens d'action?

D'abord la durée du travail? On travaillait quotidiennement 12, 14 et même 16 heures, quelquefois davantage suivant la volonté du patron, qui se déterminait lui-même d'après le rythme et l'importance des commandes. Il y avait généralement une heure d'interruption pour le repas, mais le plus souvent ce repas était pris sur le lieu du travail, en plein air sur le chantier ou dans l'atelier sur le métier ou l'établi, parmi les déchets et l'huile, dans les poussières ou les émanations du travail, rien d'autre n'étant prévu, pas même la possibilité d'une toilette sommaire qui pourtant eut été souvent bien nécessaire.

La durée de la journée de travail pouvait varier suivant les saisons, les régions ou les métiers. Dans le Haut-Rhin on travaillait 10 heures dans les fabriques d'impression, 12 ou 13 dans les filatures et les tissages; dans le Bas-Rhin, on est à l'usine de 5 heures à 20 heures en été, de 6 à 20 en hiver. Il est des filatures qui retiennent leurs ouvriers et leurs ouvrières pendant 17 heures par jour, leur laissant une demi-linure pour le petit déjeuner et une heure pour le dîner (62).

Il faut ajouter à cette trop longue amplitude de travail la durée des trajets. La crise du logement sévissait déjà dans les régions industrialisées en raison de l'afflux rapide et croissant des habitants des campagnes pauvres qu'un sol ingrat et une agriculture routinière et à faible rendement ne pouvaient plus nourrir et beaucoup, parmi ces nouveaux venus, devaient se loger dans des banlieues relativement lointaines, à 4, 5 ou 6 km de la fabrique ou de l'usine, ce qui ajoutait à la fatigue de la journée déjà trop longue, la fatigue d'une heure de marche par tous les temps, car, naturellement, il n'y avait alors aucune possibilité de transports individuels ou en commun, et ils eussent été inabordables pour les intéressés s'ils avaient existé (63).

Dans de nombreuses entreprises, on travaillait même le dimanche, par habitude, quand les commandes

(61) Ces deux enquêtes constituent des textes essentiels pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du mouvement ouvrier en France. Elles en constituent le point de départ, car elles décrivent une situation qui explique la légitimité et l'urgence d'une action ouvrière. Elles répondent par avance à la plupart des critiques et des arguments avancés par les adversaires des revendications des travailleurs. A défaut de ces enquêtes on pourra consulter: Mme Rigaudias-Weiss, «*Les enquêtes ouvrières sous Louis-Philippe*», Paris, 1936.

(62) Chiffres extraits des réponses des Chambres de Commerce à l'enquête du Ministre de l'Intérieur. On sait l'esprit modéré des Chambres de Commerce qui évidemment ne cherchaient pas à noircir la situation.

(63) Pour les travailleurs à domicile d'Alsace, ils restent pour la plupart attachés à leur métier 14, 16 ou 18 heures. Ce sont des ouvriers paysans souvent plus malheureux et plus exploités que les autres, bien que, possesseurs d'un métier, d'un jardin, d'une petite maison, d'un bout de champ, d'une vache, d'un cochon, ils ne soient pas des prolétaires.

abondaient ou que l'ouvrage pressait, plus fréquemment pour assurer l'entretien des métiers, le nettoyage des locaux ou quelques manutentions de matières premières. Cela ne s'était pas fait en général sous la *Restauration*, parce que les autorités imposaient alors le respect du repos dominical pour des raisons religieuses, mais les industriels se montrèrent moins scrupuleux sous la *Monarchie de Juillet*, ce qui provoqua, en 1842, une déclaration de l'archevêque de Paris en faveur du respect du jour du Seigneur. Cette déclaration fut d'ailleurs assez vivement critiquée dans les milieux d'affaires et de politique, au nom naturellement du libéralisme économique, et elle n'eut aucun effet pratique.

Il n'était pas question de congés ou de vacances annuels. Certes ils n'étaient pas inconnus, mais réservés aux classes sociales privilégiées et les ouvriers auraient provoqué un immense étonnement et même causé scandale s'ils avaient prétendu en réclamer. Au reste, eux-mêmes n'y songeaient pas ou n'y osaient prétendre. Par contre, ils connaissaient de longues périodes d'inaction, la production ayant des alternatives de pointe et de récession, dans le textile il y avait une activité saisonnière et les métiers du bâtiment travaillaient au ralenti pendant l'hiver. Pudiquement, ces périodes étaient dénommées «*morte-saison*», mais c'était en fait ce que nous appelons aujourd'hui chômage, car on licenciait, évidemment sans indemnité ou compensation d'aucune sorte, une grande partie ou la totalité du personnel qui devait subir ainsi, après des mois de travail exténuant et abusivement prolongé, des mois d'inaction et de privations, car le salaire disparaissait avec l'emploi.

Quelques patrons essaieront de justifier ce régime par l'affirmation paresseuse qu'il en avait toujours été ainsi. Par exemple, M. Mimerel, délégué de la *Chambre consultative* de Roubaix, adressa en 1841, au *Conseil général des Manufactures*, un rapport qui prétendait répondre aux critiques formulées à la *Chambre des Députés* et dans le *Courrier français* par Sismondi, Buret et Villermé. Il y déclarait :

«*Vous verrez que la durée du travail effectif n'a presque jamais changé en France, elle n'a jamais été au-dessous de 12 heures. Elle est aujourd'hui presque partout de 13 heures, mais comme la vapeur a délivré l'homme de la fatigue corporelle et ne lui a plus demandé que le concours de son adresse et de son intelligence, on peut affirmer que sous ce rapport il n'y a pas aggravation dans le sort de la classe ouvrière*».

Candeur, inintelligence ou mauvaise foi? Mimerel affirme en outre que les salaires ont doublé depuis 1789, ce qui est fort contestable et ne tient pas compte de la hausse générale des prix. Son rapport est d'un optimisme qui se veut rassurant, mais demeure suspect. Toutefois, il déplore l'indépendance excessive et la vie dissolue des ouvriers :

«*Quand le travail ne surabonde pas, la crainte de perdre son emploi rend exact l'ouvrier le plus dissipé, il a gagné presque toujours au bout de l'année plus qu'aujourd'hui, que le cabaret lui enlève une trop notable part de son temps et de son pécule*».

C'est là une critique que nous retrouverons à maintes reprises dans l'histoire des relations entre salariés et employeurs et qui a toujours servi de commode prétexte à ceux-ci pour légitimer leur résistance aux améliorations réclamées par leurs ouvriers.

A quel âge commençait-on et finissait-on de travailler? C'est sur ce point surtout que nous avons besoin de regarder deux fois les documents du temps pour être assurés que nous ne faisons pas erreur, tant ils nous paraissent effarants. On commençait très jeune à l'atelier, à 8 ans, à 7 ans, même à 6 et 5 ans. On trouva dans une mine de charbon un bambin de 5 ans faisant office de «*trappier*», c'est-à-dire ouvrant la porte devant toute berline poussée par un galibot (64). Les patrons du temps jugeaient que cela était sans doute fâcheux, mais inévitable, «*la rançon du progrès*», disait-on avec componction, les pouvoirs publics ne s'en émeuvaient point et les ouvriers eux-mêmes, par inconscience, et le plus souvent poussés par le besoin, envoyaient leurs enfants au travail le plus tôt possible. Au reste, l'ouvrier de filature avait besoin de son rattacheur de fils, et le tisseur de son tireur de lacs, et ils étaient eux-mêmes 12 ou 14 heures par jour à leur métier. Tous ces pauvres gens admettant comme normal, ou tout au moins inévitable, de soumettre leurs enfants au régime qu'ils avaient eux-mêmes connu et dont ils n'osaient contester le principe. On comprend que beaucoup d'enfants nés chétifs et le plus souvent insuffisamment alimentés ne pouvaient supporter un tel genre de vie et mouraient avant d'avoir atteint l'âge adulte.

Le Docteur Villermé, pourtant peu porté à l'attendrissement, s'en émut et il écrivait, parlant des enfants employés dans le textile, en Alsace :

(64) Le baron Charles Dupin analysant le rapport du *Bureau des Manufactures* en 1837 écrit : «Ce rapport signale les faits les plus déplorables. Dans quelques départements on reçoit même à 6 ans les enfants employés au travail des manufactures; dans l'Ain, l'Aisne, la Marne, l'Indre, le Maine-et-Loire, les Vosges on en reçoit à 7 ans. Les enfants sont au travail dans les fabriques d'indiennes dès 7 ans, à Mulhouse ils sont même admis dès 6 ans. En 1837 on connut à Paris le procès Grange, bijoutier rue des Rosiers, dont les «*apprentis*», fournissaient 17 heures de travail par jour, avec deux pauses pour les repas.

«Ils restent 16 à 17 heures debout chaque jour, dont 13 au moins dans une pièce fermée, sans presque changer d'attitude. Ce n'est plus un travail, une tâche, c'est une torture et on l'inflige à des enfants de 6 à 8 ans, mal nourris, mal vêtus, obligés de parcourir dès cinq heures du matin la longue distance qui les sépare de leurs ateliers et qu'achève d'épuiser le soir leur retour de ces mêmes ateliers. Comment ces infortunés, qui peuvent à peine goûter quelques heures de sommeil, résisteraient-ils à tant de misère et de fatigue?»

N'omettons pas de dire que ces enfants étaient maintenus au travail quelquefois par les moyens les plus rudes; les sévices abondaient dans les ateliers et le nerf de bœuf figurait en permanence sur le métier du tisseur qui, accablé lui-même par une besogne ingrate et peu rétribuée, redoutait les interruptions dans son labeur, manquait souvent de patience et d'indulgence. Toute erreur et toute distraction de l'enfant était promptement et brutalement réprimée.

Et ce travail se continuait la vie durant, sans congé régulier, sans long repos autre que celui provoqué par la maladie ou l'accident et que l'on abrégait le plus possible car les ressources faisaient vite défaut, il se continuait tant que l'ouvrier avait la force nécessaire pour l'accomplir, le plus souvent jusqu'à la dernière maladie qui l'envoyait à l'hôpital puis au cimetière, car les salaires trop faibles ne permettaient pas des économies suffisantes pour en vivre et l'hospice dernier refuge, avait mauvaise réputation en raison de la dureté et des tracasseries de son régime, aussi les pauvres ne se résignaient-ils à y avoir recours que contraints par la nécessité.

Il faut ajouter que les conditions de travail étaient généralement pénibles, malsaines et dangereuses dans des ateliers encombrés et mal aménagés où l'éclairage et l'aération étaient souvent insuffisants et où la protection contre les accidents était à peine envisagée. L'industrialisme naissant manquait d'expérience et n'avait pas compris l'importance des problèmes d'équipement et d'installation et des mesures de sauvegarde; de telles préoccupations eussent semblé extravagantes et illusoire à la plupart des employeurs, et sans doute aussi à la plupart des ouvriers, résignés à ces risques du métier qu'ils croyaient inéluctables et dont ils tiraient parfois vanité. L'incertitude dans l'emploi constituait aussi une redoutable inconnue, elle était fréquente dans une production dominée par le seul jeu de la concurrence, elle faisait vivre les salariés dans une perpétuelle inquiétude; dans certains métiers l'embauchage se faisait à la journée, les prix de façon changeaient à chaque pièce nouvelle sur le métier, même si elle était semblable à la précédente, les licenciements se faisaient sans préavis. Enfin et surtout, une redoutable morte-saison, qui durait souvent plusieurs mois, sévissait dans nombre de professions et diminuait sensiblement les ressources.

Dans son ouvrage sur *«Les classes ouvrières»*, qui fut en 1836 récompensé par la *Société de Morale chrétienne de Paris*, Émile Bérès fait des remarques amères sur cet état de choses:

«Ailleurs, si ce n'est pas l'exagération des heures de travail qui mérite d'être blâmée, c'est l'incurie des maîtres pour l'état sanitaire des ateliers ou de défaut de mesures de précaution propres à garder des dangers qui menacent certaines industries» (65).

«Quels salaires obtenait-on pour de tels labeurs? Ils s'établissaient, en chiffres ronds et en moyenne générale, à 2 francs par jour pour les hommes, 1 franc pour les femmes et 50 centimes pour les enfants. Charles Noiret, dans ses «Mémoires d'un ouvrier rouennais» signale des salaires de 6 à 8 francs par semaine pour un homme, rarement 9 francs» (66).

«Naturellement on gagnait davantage dans les métiers qualifiés et dans la région parisienne où les travaux d'art et de luxe étaient nombreux, mais il faut tenir compte partout du chômage saisonnier, de cette terrible «morte-saison» qui vidait à moitié ou aux deux-tiers certains ateliers et chantiers et durait souvent deux ou trois mois et jusqu'à quatre dans la confection» (67).

(65) E. Bérès, *«Les classes ouvrières»*, Moyens d'améliorer leur sort, sous le rapport du bien-être matériel et du perfectionnement moral, Paris, 1936, p.20.

(66) Ch. Noiret, *«Mémoires d'un ouvrier rouennais»*, Rouen, 1836.

(67) Le baron C. Dupin, dans le discours d'ouverture de son cours d'*Économie industrielle* au Conservatoire des Arts et Métiers le 22 novembre 1841, faisait cependant la leçon aux ouvriers pour essayer de les garantir des idées socialistes. Avec une belle candeur, pour combattre *«les partageux»*, il raisonnait ainsi: *«Dix milliards de revenu annuel en France, entre 34 millions de Français, cela donne 80 centimes par jour, si l'on retranche 12 centimes d'impôts, reste 68 centimes. Les bons ouvriers travailleraient-ils à ce prix? Et il énumère: A Paris le boulanger gagne 3 francs, les porteurs aux Halles 4 francs, les charpentiers de première classe 4 francs, les habiles compositeurs d'imprimerie 6 francs, les coupeurs d'habits 15 francs, les horlogers très habiles 20 francs»*.

On appréciera la valeur probante de ce choix qui ne porte que sur des travailleurs optionnels et en petit nombre, mais

Ces salaires infimes n'étaient d'ailleurs pas toujours perçus intégralement, les ouvriers étant victimes de nombreuses fraudes dans la mesure du travail pour ceux qui étaient payés aux pièces, et soumis, dans nombre d'entreprises par des patrons sans conscience et sans vergogne à un épouvantable et arbitraire système d'amendes.

«Ils ont imaginé les amendes pour leurs ouvriers; pour des absences de leurs travaux, des méséances, des riens, ils subissent des retenues plus ou moins fortes sur leurs salaires. J'ai connu des ouvriers qui ont fait des quinzaines dont le bénéfice ne suffisait pas pour les amendes. Un de nos plus forts filateurs grondait un jour un contremaître pour n'avoir fait que cinq cents francs de retenues dans une quinzaine sur les ouvriers de sa filature» (68).

A Rouen, de l'avis d'un patron filateur, les deux tiers de ses ouvriers, même continuellement occupés, ne gagnent pas assez pour se procurer le strict nécessaire. *«Dix centimes par jour au dessus ou au dessous du taux nécessaire à l'entretien d'un travailleur économe et sans famille, suffisent pour le placer dans une sorte d'aisance ou pour le jeter dans une grande gêne».* C'est assez dire l'extrême précarité d'une existence où la moindre variation dans les gains ou le prix des denrées pouvait amener de tels bouleversements.

Sans doute de tels cas étaient des cas extrêmes, mais ils n'étaient nullement exceptionnels. Il suffit d'ailleurs qu'ils aient été possibles pour nous faire comprendre que le salarié n'avait aucune garantie, car il n'avait rien à voir dans l'établissement du règlement d'atelier, qui était de la seule compétence patronale. La plainte amère de Charles Noiret prend une valeur singulière:

«Les économistes conseillent aux ouvriers d'amasser pour les temps plus durs, ils auraient dû en même temps leur en donner la manière, car je ne vois pas trop comment il serait possible de faire des épargnes pour l'avenir, quand on ne gagne pas assez pour le présent» (69).

cela satisfait Dupin qui avec l'éloquence caractéristique du temps conclut: *«O mystères inexplicables de la lutte impie qu'engagent à l'envi les ennemis de l'ordre social. C'est de Lyon, c'est de Paris que l'anarchie s'adresse de préférence aux classes laborieuses, c'est de là qu'elle ourdit ses trames, c'est là qu'elle prêche avec succès l'interruption du travail et les conditions absurdes entre le maître et l'ouvrier, c'est là qu'elle annonce avec audace ses plans de nivellement et ses projets de partage et les villes qui les premières seraient ruinées de fond en comble par l'anéantissement des fortunes graduées, c'est Lyon, c'est Paris, dont les ouvriers plus habiles que ceux du reste du royaume, travaillent pour l'opulence à laquelle ils participent en s'élevant au sommet des conditions laborieuses dans l'échelle des salaires....».*

On ne sait ce que les ouvriers de Paris et de Lyon pensaient de leur «participation» à l'opulence. Et Dupin était pourtant un économiste averti, un des hommes les mieux renseignés sur les conditions du travail à son époque, un des inspirateurs de la loi de 1841 qui violant pour la première fois le dogme du libéralisme économique essaiera de protéger les enfants. Que pouvaient alors penser des conservateurs à l'esprit étroit, obstinés défenseurs de traditions médiévales mal comprises et enclins à ne voir que dangereuse démagogie dans toute demande de réformes?

(68) C. Noiret, ouvrage cité, p.8.

(69) C. Noiret, ouvrage cité, p.4.